COMMUNIQUÉ DE PRESSE

23 novembre 2020

A57 - Elargissement à 2X3 voies
Signature d'une convention de partenariat en faveur de l'emploi local

VINCI Autoroutes a signé, le lundi 23 novembre 2020, une convention de partenariat en faveur de l'emploi en présence du Préfet du Var, avec les partenaires locaux et les services de l'Etat, dans le cadre de l'opération d'élargissement à 2X3 voies de l'autoroute A57 entre les échangeurs de la Palasse et Pierre Ronde. Cette convention a pour but de favoriser l'emploi et l'insertion locale lors de ce chantier d'envergure qui débutera en 2021.

Ce lundi 23 novembre à 11h30, à la Préfecture du Var, la convention de partenariat en faveur de l'emploi a été signée par Monsieur Evence Richard, Préfet du Var, Monsieur Blaise Rapior, Directeur Général du réseau Escota de VINCI Autoroutes, par Monsieur Hubert Falco, Président de la Métropole Toulon Provence Méditerranée, par Monsieur Jean-Louis Masson, Président de la Maison de l'Emploi et par Monsieur Marc Zampolini, Directeur Territorial de Pôle Emploi dans le Var.

Dans le cadre du Plan de Relance Autoroutier, validé par l'Etat en 2016, VINCI Autoroutes, réalisera l'aménagement et l'élargissement à 2x3 voies de l'autoroute A57, sur 7 km entre les échangeurs de La Palasse et Pierre Ronde, qui débutera en 2021. Ce vaste chantier d'envergure sera l'un des plus

importants pour les 5 années à venir sur la métropole toulonnaise. Ainsi, il bénéficiera à l'ensemble de l'économie locale et plus particulièrement à celles du bâtiment et des travaux publics. Cette opération prévoie en effet 70 000 heures d'insertion à travers l'ensemble des marchés « clausés », soit 44 emplois (équivalents temps plein) au total sur la durée des travaux.

L'opération complète représente un investissement privé de près de 300 millions d'euros, entièrement financés par VINCI Autoroutes.

Depuis plusieurs années, VINCI Autoroutes, maître d'ouvrage reconnu dans de nombreuses opérations d'aménagement du territoire, s'est engagée dans une démarche volontariste en faveur de l'emploi local en collaboration avec les partenaires locaux, les services de l'Etat et les entreprises qui travaillent pour elle. C'est la raison pour laquelle, VINCI Autoroutes a souhaité s'associer à la Préfecture du Var, aux services de la DIRECCTE et de Pôle Emploi, à la Métropole Toulon Provence Méditerranée et à sa Maison de l'Emploi pour collaborer efficacement dans le cadre du chantier d'élargissement de l'autoroute A57 à Toulon.

Dans une logique de préservation et de création des emplois, les partenaires de cette convention entendent agir en concertation pour répondre aux besoins de main-d'œuvre exprimés par les entreprises, dans les meilleures conditions, avec l'appui des compétences locales en termes de recrutement, de formation initiale et continue, afin de favoriser la sécurisation des parcours. Cette opération d'envergure constitue un levier de soutien à l'emploi local qui doit profiter, notamment, aux publics éloignés de l'emploi grâce au dispositif des clauses sociales d'insertion intégré aux marchés.

Dans ce cadre, l'ensemble des partenaires et les services de l'État accompagneront les entreprises dans l'identification des besoins en personnel réservés à l'insertion, la mise en œuvre des modalités de l'insertion, la recherche, le recrutement et le suivi des personnels identifiés et la réalisation de bilans qualitatifs et quantitatifs jusqu'à la fin du chantier.